



Ajouter un garant refait on un bail??

Par **noisette13_old**, le 15/11/2007 à 17:42

bonsoir j'ai deux question encore je voudrais savoir si il est possible de rajouter un garant sans refaire le bail met en quoi consiste un "avenant" exactement

Par **Jurigaby**, le 15/11/2007 à 17:43

BonjourrrnOui,c'est possible.rnrnun avenant est un document que l'on rajoute au contrat de bail existant et qui prévoit certaines modifications.L'avenant doit êtres signé par toutes les parties initialement présentes.

Par **noisette13_old**, le 15/11/2007 à 18:51

d'accord je vous remercie